

Fiche guide **« Les essentiels pour débiter dans la discipline »**

Éducation Musicale et Chant Choral

L'enseignement de l'éducation musicale couvre intégralement les quatre années de collège (fin du cycle 3 et intégralité du cycle 4). Il s'inscrit toutefois dans une progression allant de l'école maternelle aux classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en passant par le lycée (enseignement optionnel et de spécialité). À l'école et au collège, l'éducation musicale est l'un des deux enseignements artistiques obligatoires qui participent de la formation générale de l'élève. Au-delà de ses propres spécificités, cet enseignement fait partie intégrante du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et contribue à la validation des compétences réparties dans les cinq domaines référencés.

En complémentarité avec l'enseignement obligatoire, l'enseignement facultatif de chant choral participe au collège à la formation de l'élève et au rayonnement de la discipline. Il revient à l'enseignant d'éducation musicale de mettre en œuvre l'enseignement de chant choral, en accord avec le chef d'établissement.

L'enseignement de la musique s'inscrit dans un programme scolaire large, ambitieux et doit répondre aux devoirs de l'École de promouvoir l'égalité des chances, d'offrir une école inclusive, de permettre à tous les élèves et à chacun d'eux de se construire, de s'épanouir au sein d'un continuum éducatif valorisant. Par une approche sensible du monde, l'élève apprend à se situer, à forger son esprit critique et à se projeter dans l'avenir. Ainsi, les objectifs pédagogiques d'un enseignant d'éducation musicale ne sauraient être limités à faire acquérir des compétences disciplinaires du Produire et du Percevoir.

En appui du professeur tuteur et du professeur référent, au sein de la communauté éducative et en lien avec les collègues, chef d'établissement, infirmière, psychologue scolaire, assistante sociale, CPE, parents, partenaires associatifs, le professeur d'éducation musicale s'attachera à mettre en œuvre la mission globale de l'enseignant déclinée en trois volets :

- 1. Instruire** : transmettre des connaissances, développer des compétences ;
- 2. Eduquer** : transmettre les Valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité), inculquer les attitudes citoyennes (respect, tolérance, non-discrimination, ouverture d'esprit), transmettre des savoirs-être ;
- 3. Former en vue de l'insertion sociale et professionnelle** : aider l'élève à construire son identité et son projet professionnel.

Phase de conception :

Concevoir son propre enseignement d'éducation musicale nécessite la connaissance fine des programmes disciplinaires du cycle 3 et du cycle 4 et leur articulation au Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La connaissance du programme de chant choral (programme et *vademecum*) permettra de répondre aux objectifs qui y sont définis.

A) Textes de référence - Collège Éducation Musicale et Chant Choral

Enseignement :

- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :
<https://cutt.ly/zrAeGtt>
- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture :
<https://cutt.ly/1rPuMk6>

Enseignement d'Éducation Musicale et de Chant Choral (EMCC) :

- Ressources d'accompagnement des enseignements artistiques aux cycle 2 et 3 :
<https://cutt.ly/grAeJP1>
- Ressources d'accompagnement de l'enseignement d'éducation musicale au cycle 4 :
<https://cutt.ly/drPuHjU>

Enseignement Facultatif de Chant Choral (EFCC) :

- Vademecum - La chorale à l'école, au collège et au lycée :
<https://cutt.ly/9rPuJfc>
- Programme de chant choral :
<https://cutt.ly/XrPuK9K>

Éducation Artistique et Culturelle (EAC) :

- Présentation :
<https://cutt.ly/UrPuZaV>

Histoire des arts (HDA) :

- Ressources d'accompagnement du programme d'histoire des arts au cycle 3 :
<https://cutt.ly/GrPuVOZ>
- Ressources d'accompagnement du programme d'histoire des arts au cycle 4 :
<https://cutt.ly/UrPuBmU>

Connaissance du patrimoine de proximité :

- Vademecum :
<https://cutt.ly/srPuNEH>

B) Quelques ressources supplémentaires : les portails virtuels

Portail académique de l'Éducation Musicale et Chant Choral :

<https://cutt.ly/BrPu435>

Page du collectif G.A.R.O.N.E. dédiée à l'évaluation par compétences en Éducation Musicale :

<https://cutt.ly/lpFG0Hn>

Portail national de l'Éducation Musicale et Chant Choral :

<https://cutt.ly/prPu7GH>

Portail national de l'Histoire des Arts :

<https://cutt.ly/6rPu5EE>

Portail du réseau Canopé dédié à l'Éducation Musicale (Musique prim) :

<https://cutt.ly/ipOP2gf>

Les repères pour piloter son enseignement :

La progression doit être pensée dans son intégralité de la 6^e à la 3^e en tenant compte des attendus de fin de cycle 3 et de fin de cycle 4 (se référer au programme). Elle doit se bâtir sur l'ajout progressif de nouvelles compétences qui prennent appui sur les compétences précédemment acquises dans l'idée d'une démarche spiralaire - concept qui s'appuie sur la métaphore de la spirale, à savoir qu'apprendre est un processus continu qui suppose une reprise constante de ce qui est déjà acquis avec une complexification progressive - .

Les éléments ci-dessous sont des repères à considérer pour la mise en œuvre de l'enseignement :

- Niveau du cycle (cycle 3/cycle 4),
- Niveau de classe (6^e/5^e/4^e/3^e),
- Type d'établissement (REP, rural isolé, rural, centre-ville, péri-urbain, etc.),
- Hétérogénéité (élèves Dys, SEGPA, ULIS, UPE2A),
- Format court des 55 minutes de cours hebdomadaire,
- Positionnement du cours dans l'emploi du temps des élèves (horaire et jour),
- Organisation matérielle de la classe (faciliter le déplacement des élèves et de l'enseignant),
- Calendrier scolaire. Programmer et planifier la progression en fonction :
 - De la date butoir des bilans périodiques (trimestriels ou semestriels) à remettre,
 - De la date des congés scolaires qui rythment le renouvellement périodique de chaque séquence (5 à 7 semaines incluant les évaluations),
- Physiologie de la voix de l'adolescent (échauffement systématiques, tessiture et registre, tonalités à adapter, etc.),
- Programmes/progressions/projets des autres disciplines (notamment en histoire géographie, lettres, arts plastiques, EPS, etc.),
- Programme d'histoire des arts et du vademecum Patrimoine,
- Parcours Santé, Avenir, Citoyen, d'Education artistique et culturelle à consulter.

Les étapes de la mise en œuvre dans la discipline :

L'éducation musicale (par son programme étendu et la construction pédagogique par compétence) permet une certaine souplesse dans la manière d'élaborer un scénario de séquence. Néanmoins, les étapes d'élaboration d'une séquence et d'une séance seront relativement toujours les mêmes, quel que soit l'ordre avec lequel elles sont abordées. Il est intéressant de garder toujours un œil curieux et ouvert en direction des autres disciplines et du programme d'histoire des arts.

Construire une séquence :

- Construire la séquence dans l'espace-temps qui encadre deux périodes de vacances, soit 5 à 7 semaines maximum (évaluations comprises),
- Déterminer la ou les compétences à développer et les notions associées,
- Identifier la problématique (questionnement suscitant la curiosité et le débat entre élèves) issue des compétences et notions ciblées,
- Choisir des supports (chant(s), écoutes) adaptés au niveau des élèves et à partir desquels il faudra construire les compétences à développer et les notions à faire acquérir,
- Penser tout du long de la conception aux compétences et à leur évaluation. Envisager différentes modalités d'évaluer : diagnostique, formative, sommative et auto-évaluation,
- Choisir des œuvres de périodes, de styles, d'origines variées afin d'éclairer, de questionner, d'apporter des réponses à la problématique,
- Choisir avec soin un chant (avec un intérêt pédagogique, une portée éducative, une qualité artistique) qui deviendra un projet musical, un terrain d'exploration, un lieu privilégié de création, d'appropriation, d'expression en lien avec la problématique, les compétences visées communes avec les écoutes,

- Prévoir des activités (Produire et Percevoir) adaptées au niveau des élèves et en cohérence les unes aux autres par le travail sur une compétence et/ou notion commune.
Remarque : trouver un équilibre entre les activités de Production et de Perception. Les deux doivent être systématiquement présentes au cours de la séance, liées par une notion commune et articulées à la problématique,
- Concevoir des documents pédagogiques à l'attention des élèves relatifs aux activités de Perception (guide d'écoute, notions, vocabulaire) et de Production (texte du chant, encart culturel, codage éventuel).
Conseil : une fiche synthétique, où les mots-clés et les grandes étapes du cours seront notés par l'élève sera plus efficace que des documents exhaustifs où tout est déjà rédigé.

Les points complémentaires propres à la discipline :

L'enseignement de l'EMCC permet une multitude de manière d'enseigner. L'idée principale est de croiser en permanence les compétences Percevoir et Produire la musique et de recourir systématiquement au corps pour faciliter la compréhension et les acquisitions. Pour ce faire, tous les scénarios sont envisageables :

- Ecouter à la maison (E.N.T., plateforme [Genial.ly](#), [Padlet](#), etc.) grâce à une plateforme RGPD,
- Ecouter en classe entière,
- Ecouter en îlots, avec ou sans tablettes,
- Produire collectivement, en groupes de dimensions variables,
- Produire individuellement (brève partie soliste, s'enregistrer à la maison),
- Utiliser le corps (voix, gestes, déplacements) pour aider à l'imprégnation des notions.

La place des outils numériques :

Les outils numériques (vidéoprojecteur, tablettes, ordinateurs, enregistreur, plateformes de partage et de diffusion, capsules pédagogiques, espaces de stockage et de travail collaboratif, logiciels, applications, etc.) permettent de diversifier les démarches pédagogiques et de différencier les activités en classe et à la maison. On conseillera de privilégier l'usage de l'E.N.T.

Bien utilisés, ils viennent en appui de la stratégie pédagogique pour en renforcer l'efficacité.

Références complémentaires :

Ne manquez pas la lecture [des EditoEdmus](#), newsletters envoyées périodiquement pendant l'année. Elles sont porteuses d'idées, d'actualités et de nouveautés. Vous les recevez dans **vos boîtes académiques**, seul et unique canal de communication vous permettant d'avoir connaissance de toutes les informations officielles. Un tutoriel est à votre disposition pour [configurer vos boîtes académiques](#), les rendre opérationnelles et solutionner divers problèmes en suivant [ce lien](#). Il est impératif d'utiliser cet outil académique en exclusivité pour la réception et l'envoi de tous vos courriels professionnels.